

Les casiers judiciaires portent préjudice dans certaines professions



Le 20 heures du 12 janvier 2014



Extrait - 2min 20s

Chaque année, 800.000 condamnations pénales sont délivrées par les tribunaux. Certaines infractions peuvent être effacées, et c'est parfois très utile.

Pour voir le reportage, se rendre sur le lien ci-dessous :

<http://videos.tf1.fr/jt-we/2014/les-casiers-judiciaires-portent-prejudice-dans-certaines-professions-8345597.html>